

Ville

Active & Sportive

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CÉRÉMONIE NATIONALE
MILLÉSIME 2023

DIJON 24 AOUT 2023

Ville Active & Sportive

Créé en 2017, par ses co-fondateurs l'Association Nationale des Élus aux Sports (ANDES) et l'Union Sport et Cycle (USC), le label Ville Active et Sportive valorise et récompense les initiatives et les politiques des communes en faveur de l'activité physique et sportive pour toutes et tous tout au long de la vie.



Les communes candidatent chaque année pour obtenir le label décerné pour trois ans, et renouvelable.

Elles sont récompensées par 1, 2, 3 ou 4 lauriers en fonction de la motivation, la présentation du projet sportif, l'état des lieux sportifs du territoire, la politique sportive et les initiatives innovantes.

Les dossiers de candidatures sont étudiés par un jury d'experts, anciens élus de collectivités territoriales, experts du monde économique du monde sportif, associations et fédérations sportives nationales.

La démarche est volontariste et gratuite pour les communes.

Une cérémonie haute en couleurs



Les villes 4 lauriers Crédit Photos Lydia Descloux

Plus de 350 personnes (élus, directeurs de service des sports, personnalités) étaient présentes, ce jeudi 24 août au Palais des Congrès et des Expositions de Dijon pour suivre la cérémonie nationale de la remise des labels « Ville Active et Sportive » - Millésime 2023, en présence d'Amélie OUDÉA-CASTÉRA, ministre des sports, des jeux olympiques et paralympiques, de Frédéric SANOUR, directeur de l'Agence Nationale du Sport, de Patrick APPÉRÉ, président du Conseil National des Villes Actives et Sportives et président de l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES), maire adjoint en charge des sports de Brest, d'Éric DALIGAULT, vice-président de l'Union Sport & Cycle, et François REBSAMEN, maire de Dijon, président de Dijon métropole, ancien ministre.

Cette année, ce sont 157 villes candidates qui ont été récompensées lors de cette cérémonie, réparties de la sorte : 81 nouvelles communes qui rejoignent désormais le cercle des labélisées, et 76 communes qui renouvellent leur label pour 3 ans. Des communes rurales ou urbaines, de France métropolitaine ou d'Outre-mer, toutes ces communes ont à cœur le développement de la pratique d'une activité physique et sportive pour leurs administrés. Ce sont ainsi plus de 120 communes qui étaient représentées lors de cette cérémonie pour recevoir le précieux diplôme et la plaque d'entrée de ville, et portent aujourd'hui à 688 le nombre de villes labélisées en France.

Le label, un gage de qualité pour les communes !

Le label Ville Active et Sportive apporte une reconnaissance à l'engagement volontariste et au travail des élus en charge du sport, des équipes sur le terrain, des actions des associations sportives, mais c'est aussi un véritable outil pour accompagner la définition de la politique sportive d'une collectivité.



Patrick APPÉRE

Président du CNVAS et de
l'ANDES

« La France possède plus de 331 000 lieux de pratiques sportives recensés dont 80 % appartiennent au bloc communal. Les communes soutiennent le développement du sport partout et pour tous. Le sport est un enjeu sociétal majeur, au carrefour de solutions. La politique sportive constitue un facteur d'attractivité, d'animation et de cohésion des territoires. C'est pourquoi, notre label valorise les initiatives des communes .

L'ANDES, réseau national des élus en charge du sport, est membre fondateur du Label Ville Active & Sport et assure également la présidence du Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS). Elle soutient naturellement cet outil de valorisation et de reconnaissance des initiatives locales, des politiques sportives locales ambitieuses qui investissent le champ des activités physiques et sportives comme un facteur d'attractivité, d'animation et de développement de leur territoire »



Pascale GOZZI

Présidente de l'Union & Cycle

« Le développement du sport dans les territoires doit se poursuivre. L'UNION Sport & Cycle s'engage pour renforcer les synergies entre les acteurs économiques, le monde sportif et les collectivités locales afin de répondre aux défis de demain. A l'UNION Sport & Cycle, membre fondateur du label "Ville Active & Sportive", nous croyons en la force d'un réseau privilégié, inclusif et solide de villes et d'entreprises pour développer les politiques publiques en faveur de la démocratisation des activités ludiques, physiques et sportives. Nous sommes ravis d'avoir initié ce projet qui peut désormais servir de référence pour l'ensemble de la filière. »

Le label en chiffres....

- **7 ans d'existence**
- Un jury composé de 30 membres bénévoles, anciens élus, dirigeants d'entreprises, experts des enjeux du sport (etc.)
- **688 villes labellisées**
- 103 départements représentés dont 6 départements ultra-marins
- 12 régions métropolitaines
- 161 villes labellisées 1 laurier
- 339 villes labellisées 2 lauriers
- 156 villes labellisées 3 lauriers
- 32 villes labellisées 4 lauriers
- 120 villes lauréates de – de 5 000 habitants
- 174 villes lauréates entre 5 000 et 10 000 habitants
- 250 villes lauréates entre 10 000 et 30 000 habitants
- 144 villes lauréates de + de 30 000 habitants
- 19 villes d'Outre-Mer.
- **Par région**

Région	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	76
Bourgogne-Franche-Comté	15
Bretagne	58
Centre Val de Loire	21
Grand-Est	71
Hauts de France	69
Ile de France	115
Normandie	38
Nouvelle Aquitaine	46
Occitanie	61
Outre-Mer	19
Pays de la Loire	39
Provence-Alpes-Côte d'Azur	60

Les Villes labellisées 2023



**Amélie
OUDÉA CASTÉRA**

Ministre des
Sports, des Jeux
Olympiques et
Paralympiques

« Mettre le sport au cœur de nos vies. C'est la belle ambition qui a présidé à la création, il y a 6 ans, du Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS) par un attelage inédit, l'ANDES et l'Union Sport & Cycle, auquel le ministère des Sports – et désormais des Jeux olympiques et paralympiques – a immédiatement apporté son patronage. Et c'est pour lui donner toute sa force que vous avez créé le label des « Villes actives et sportives », dont les 688 communes lauréates forment aujourd'hui un « club » aussi exemplaire qu'inspirant.

Mois après mois, vous êtes devenus des partenaires de premier plan pour consolider – et accélérer – la construction de la « Nation sportive » que le Président de la République appelle de ses vœux, aux côtés de l'Agence nationale du Sport qui, depuis 2019, incarne, à votre image, une gouvernance du sport qui sait mobiliser le meilleur de l'expertise, des compétences et de la passion de chacun de ses membres, Etat, collectivités, mouvement sportif et entreprises. »

Extrait de l'édition magazine 2023

34 villes à 1 laurier :

Bezons – 95 ; Bouaye – 44 ; Cabestany – 66 ; Clermont-l'Hérault – 34 ; Condom – 32 ; Cosne-d'Allier – 03 ; Courrières – 62 ; Croissy-sur-Seine – 78 ; Domfront en Poiraise – 61 ; Ensues-la-Redonne – 13 ; Ézanville – 95 ; Freyming-Merlebach – 57 ; Harnes – 62 ; Le Moule – 971 ; Le Tholonet – 13 ; Lillers – 62 ; Lorient-sur-Drôme – 26 ; Lunel – 34 ; Melesse – 35 ; Meudon – 92 ; Milizac-Guipronvel – 29 ; Mouans-Sartoux – 06 ; Mussidan – 24 ; Plan-de-Cuques – 13 ; Plestin-les-Grèves – 22 ; Roquebrune-Cap-Martin – 06 ; Rosheim – 67 ; Saint-Julien-les-Villas – 10 ; Salindres – 30 ; Sarralbe – 57 ; Sézanne – 51 ; Stiring-Wendel – 57 ; Vigneux-sur-Seine – 91 ; Voreppe – 38 ;

89 villes à 2 lauriers :

Aix-en-Provence – 13 ; Auterive – 31 ; Auxerre – 89 ; Bagnoles de l'Orne Normandie – 61 ; Bain-de-Bretagne – 35 ; Bar-le-Duc – 55 ; Beaumont-sur-Oise – 95 ; Beausoleil – 06 ; Billy-Berclau – 62 ; Blainville-sur-Orne – 14 ; Blénod-lès-Pont-à-Mousson – 54 ; Bonneuil-sur-Marne – 94 ; Bures-sur-Yvette – 91 ; Calais – 62 ; Cavillon – 84 ; Cernay-la-Ville – 78 ; Chambéry – 73 ; Champigneulle – 54 ; Chazelles-sur-Lyon – 42 ; Chelles – 77 ; Collégien – 77 ; Croix – 59 ; Cusset – 03 ; Deuil-la-Barre – 95 ; Escalquens – 31 ; Falaise – 14 ; Gannat – 03 ; Garches – 92 ; Goussainville – 95 ; Grand-Couronne – 76 ; Hermès – 60 ; Hyères les Palmiers – 83 ; Jaunay-Marigny – 86 ; La Trinité – 06 ; Lannion – 22 ; Le Cannet – 06 ; Le François – 972 ; Le Plessis-Robinson – 92 ; Le Rheu – 35 ; Ligugé – 86 ; Limeil-Brévannes – 94 ; Loches – 37 ; Marckolsheim – 67 ; Martignas-sur-Jalle – 33 ; Merdrignac – 22 ; Mers-les-Bains – 80 ; Molsheim – 67 ; Montauban – 82 ; Montgermont – 35 ; Montivilliers – 76 ; Montlouis-sur-Loire – 37 ; Noyal-sur-Vilaine – 35 ; Olivet – 45 ; Outreau – 62 ; Pantin – 93 ; Parthenay – 79 ; Perros-Guirec – 22 ; Plabennec – 29 ; Plérin-sur-Mer – 22 ; Rostrenen – 22 ; Rouen – 76 ; Saint-Aignan – 41 ; Saint-Gratien – 95 ; Saint-Junien – 87 ; Saint-Martin-de-Crau – 13 ; Saint-Médard-en-Jalles – 33 ; Saint-Pierre-du-Mont – 40 ; Saint-Pol-de-Léon – 29 ; Saujon – 17 ; Scaër – 29 ; Serémange-Erzange – 57 ; Serris – 77 ; Sète – 34 ; Suippes – 51 ; Tergnier – 02 ; Tiercé – 49 ; Tourcoing – 59 ; Vals-les-Bains – 07 ; Veauce – 42 ; Verrières-en-Anjou – 49 ; Vigneux-de-Bretagne – 44 ; Villefontaine – 38 ; Villeparisis – 77 ; Villers-sur-Mer – 14 ; Volvic – 63 ; Wattignies – 59 ; Wormhout – 59 ;

Les Villes labellisées 2023

(suite)



François REBSAMEN

Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Ancien ministre

« Rendre le sport accessible à toutes et à tous, c'est le choix de la municipalité. Forte de quatre lauriers, Dijon propose une offre d'équipements et d'activité qui répondent aux besoins de toutes les Dijonnaises et de tous les Dijonnais. Du sport solidaire avec une aide au financement de la licence pour les enfants, les plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap ; du sport collectif et convivial avec l'ouverture de trois gymnases le dimanche matin pour pratiquer librement du badminton, du volley ou du basket, du sport pour tous les goûts avec l'indispensable appui de l'Office municipal du sport qui accompagne depuis 20 ans le réseau des clubs dijonnais dans toutes les disciplines, du sport bien-être ou du sport santé, du sport fraternité dont le respect de l'adversaire, des règles communes et le dépassement de soi sont les piliers fondamentaux. »

25 villes à 3 lauriers :

Asnières-sur-Seine – 92 ; Aubigny-sur-Nère – 18 ; Beauvais – 60 ; Challans – 85 ; Concarneau – 29 ; Étréchy – 91 ; Genas – 69 ; Gonesse – 95 ; Illkirch-Graffenstaden – 67 ; Jarny – 54 ; Langueux – 22 ; Lens – 62 ; Marmande – 47 ; Marseille – 13 ; Moirans – 38 ; Morlaix – 29 ; Poissy – 78 ; Pont-de-Claix – 38 ; Sablé-sur-Sarthe – 72 ; Saint Brieuc – 22 ; Saint-Louis – 68 ; Saint-Ouen-sur-Seine – 93 ; Saint-Raphaël – 83 ; Taverny – 95 ; Villeneuve-Loubet – 06 ;

9 villes à 4 lauriers :

Albi – 81 ; Cesson-Sévigné – 35 ; Epinal – 88 ; Gruissan – 11 ; Montargis – 45 ; Roubaix – 59 ; Schoelcher – 972 ; Toul – 54 ; Vannes – 56 ;

La cérémonie du label, c'est aussi :

En amont de la cérémonie 2023, le CNVAS a organisé deux temps forts permettant aux élus locaux venus assister à la cérémonie de participer aux échanges et aux tables-rondes. Pour cette année encore, un programme qui colle avec l'actualité de ces derniers mois :

- Un atelier « bilan et perspectives » autour du plan 5000 terrains de sport animé par Vincent SAULNIER, secrétaire général de l'ANDES avec la participation de Anne-Lise TITON et Frédéric SANAUER de l'agence nationale du sport et Julien GAUTHIER, directeur commercial de Husson International et Président de la commission « aires de jeux et équipements en accès libre » de l'UNION sport et cycle.
- La restitution partielle de l'étude « sport dans la ville » (édition 2023) diligentée par le CNVAS et l'UNION sport et cycle

et qui a mis l'accent sur les pratiques des français, le besoin en équipements sportifs et l'impact du changement climatique sur les pratiquants.

La cérémonie s'est terminée par une soirée conviviale offerte aux lauréats par le partenaire premium de cette édition 2023, la société Eurofield.

Au-delà du temps fort que constitue la cérémonie de récompenses, cette journée est un moment privilégié d'échanges tant pour les élus locaux, les acteurs institutionnels que pour les entreprises partenaires de l'évènement.

A l'aune des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le label « Terre de jeux » est un bel outil de cohésion des territoires. Depuis 2017, le label « Ville active et Sportive » évalue et honore les politiques sportives locales du quotidien. Pour autant, à l'issu des jeux, une réflexion sera portée pour consolider une complémentarité entre ces labels. Nul doute que cela contribuera à l'héritage des jeux dans les territoires.

Un grand remerciement à nos partenaires :

Ville
Active & Sportive

NOTRE CLUB DES PARTENAIRES



HAGS®



Ville
Active & Sportive

LES PARTENAIRES DE NOTRE JURY



Contact presse :

Nathalie BONNEFOY Chargée de mission du Conseil National des Villes Actives et Sportives
contact@ville-active-et-sportive.com Tel : 06 68 85 38 97

Photos de la cérémonie à votre disposition.